

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE DIX-SEPT SEPTEMBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 11 septembre 2024

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Gwenaëlle AOUTIN, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Thibault CARFANTAN, Camille CAURET, Martine CHATTON (*suppléante de Sébastien PUEL, absent*), Daniel COMMAULT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Annie VALO, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Carole BERECHEL donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Jean-François CORDON donne pouvoir à Valérie MORFOUASSE,
- Alain GOUZIN donne pouvoir à David BURLOT,
- Pascal LEBRETON donne pouvoir à Jean-Pierre-OMNES,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Christelle LEVY-ROBERT donne pouvoir à Thierry ROYER,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Yves RUFFET donne pouvoir à Paulette BEUREL,
- Marie-Paule ALLAIN, Yvon BERHAULT, Jérémy BOULARD, Stéphane de SALLIER DUPIN, Philippe HERCOUET, Marc LE GUYADER, Caroline MERIAN, Fabienne TASSEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Pierre-Alexis BLEVIN

Délibération n°2024-131

Membres en exercice : 69 Présents : 53

Absents : 16

Pouvoirs : 8

TOURISME

RAPPORT DELEGATAIRE 2023 – CAMPING LA TOURELLE (PLEMY)

Le camping de la Tourelle, à Plémy, est exploité par la SARL CHAVANA depuis le 1^{er} avril 2019 via un contrat de concession sous forme de Délégation de Service Public, pour une durée de 7 ans. Conformément à l'article n°33 de ce contrat, la SARL CHAVANA, délégataire, produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des services.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L.1411-3, L.1413-1,

Considérant :

- Le rapport, transmis au Conseil communautaire,
- L'avis favorable de la Commission consultative des services publics locaux, réunie le 06 septembre 2024,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE du rapport 2023 sur l'exploitation du camping La Tourelle à Plémy,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

23 OCT. 2024



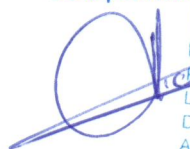
Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

23 OCT. 2024

De la publication le

23 OCT. 2024


Pour le Président
par délégation
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale